




MERPAN[®] SC

Identification

- ▶ Numéro d'autorisation : 8800417
- ▶ Titulaire de l'AMM et distributeur : Adama France SAS
- ▶ Composition (teneur en substance active) : 480 g/l de captane
- ▶ Formulation : SC (Suspension concentrée)

Données réglementaires

▶ Utilisateur et environnement

Règlement (CE) 1272/2008					
Mention	Danger	Avertissement	Classe	Catégorie	Symbole
H351	Susceptible de provoquer le cancer	Attention	Cancérogénicité	2	
H317	Peut provoquer une allergie cutanée		Sensibilisant cutané	1	
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques		Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	1	

- ▶ **Délai de réentrée** : 48 heures après la fin de la pulvérisation
- ▶ **Mélange** : interdit avec tout autre produit classé H341, H351, H371, et tout produit ZNT >100 mètres.

▶ Usages et doses homologués

Cultures	Mode d'application	Cibles	Doses*	Max. appli	IZNT (mètres)
Bulbes ornementaux (Glaïeul)	Traitement bulbes	* Fusarioses	1,140 %	1	-
		* Pourritures			
Arbres et arbustes	Traitement des parties aériennes	* Maladies diverses (tavelures)	0,3 l/hl	3	20 mètres

* Dose exprimée en % de dilution dans un bain d'eau froide pour les utilisations en trempage des bulbes : 1,14% correspond à 1140 ml de produit pour 100 litres d'eau, et en litre par hectolitre sur Arbres et arbustes. 0,3 l/hl est équivalent à 3 l/ha sur la base d'un traitement à 1000 l de bouillie/ha

Conditions d'emploi

- Porter des gants et un vêtement de protection pendant la phase de mélange/chargement, et un vêtement de protection pendant la phase d'application.
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
- Ne pas stocker la préparation à plus de 40°C. Rincer l'emballage au moins 4 fois avant son élimination.

En traitement des bulbes, les effluents devront faire l'objet d'une élimination conformément à l'arrêté du 12 septembre 2006, ou avec un système de traitement des effluents phytosanitaires agréés, dont la liste est publiée au bulletin officiel du MEDD (Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable), téléchargeable [ici](#), ou encore par une filière spécialisée dans le traitement des déchets dangereux.

Caractéristiques et mode d'action du produit

Le captane appartient à la famille chimique des phtalimides ; c'est un fongicide de contact multi-sites qui affecte les processus respiratoires et la division cellulaire. Il inhibe également la germination des spores.

MERPAN® SC agit ainsi de façon préventive et curative par blocage de la germination des conidies et de la croissance mycélienne.

Préconisations d'emploi

MERPAN® SC s'utilise en désinfection préventive des bulbes de semence par trempage long (ou douchage) avec de l'eau froide ; ce traitement a pour but de favoriser une bonne qualité de la tunique et lutter contre diverses maladies telluriques qui affectent les bulbes en période végétative, ou lors du stockage.

L'application par trempage précède en général la plantation de quelques heures ; ou juste après la récolte en vue de la conservation des bulbes pendant la phase d'entreposage.

Sur Arbres et arbustes, ne pas appliquer MERPAN® SC en pulvérisations ruisselantes en raison de la toxicité envers les organismes aquatiques, ou lorsque de fortes pluies sont annoncées, afin de réduire le risque de contamination des eaux superficielles.

MERPAN® SC s'utilise également dans les 24 heures suivant une pluie contaminatrice pour détruire les spores en cours de germination ; la persistance d'action de MERPAN® SC est de l'ordre de 7 jours.

Recommandations spécifiques

✓ Pour des utilisations sur Bulbes d'ornement

Sont mentionnés dans le tableau ci-dessous, par culture, quelques conseils d'application et de durée de désinfection :

Espèces de bulbes	Période d'application et conseils d'emploi	Durée
Tulipes (bulbes de semences)	Avant la plantation	15 minutes
Tulipes (bulbes destinés à la production de fleurs)	Contre pourritures dues à <i>Botrytis cinerea</i> , s'utilise à ½ dose, soit 0,57%, avant la plantation	de 1 à quelques minutes
Glaïeuls (Caïeux)	Laisser égoutter les caïeux après le traitement à l'eau chaude et les tremper ensuite	30 minutes.
Glaïeuls (bulbes de petit calibre)	Avant la plantation.	15 minutes
Glaïeuls (bulbes destinés à la production de fleurs)	-	de 1 à quelques minutes
Lis (Ecaïlles)	Trempage immédiatement après avoir écaïllé les bulbes, avant le traitement à l'eau chaude. Répéter le trempage juste avant la plantation	15 minutes
Lis (bulbes de semences)	Laisser égoutter les bulbes après le traitement à l'eau chaude et les tremper ensuite	15 minutes
Lis (bulbes destinés à la production de fleurs)	Trempage peu de temps après la récolte, et avant le conditionnement	de 1 à quelques minutes
Narcisses (bulbes destinés à la multiplication : fragments de bulbes)	Avant la plantation	15 minutes

Narcisses (bulbes destinés à la production de fleurs en pot)	-	de 1 à quelques minutes
Jacinthes (bulbes de petit calibre, bulbes de semences, bulbes évidés et incisés)	Avant la plantation	15 minutes
Jacinthes (bulbes destinés à la production de fleurs)	Tremper pendant 1 à quelques minutes avant la plantation.	de 1 à quelques minutes
Iris (bulbes de semences)	Avant la plantation	15 minutes
Iris (bulbes destinés à la production de fleurs)	Avant la conservation à des températures faibles et juste avant la plantation, tremper pendant 1 à quelques minutes.	de 1 à quelques minutes
Crocus (bulbes de semences)	Avant la plantation	15 minutes
Crocus (bulbes destinés à la culture en pot)	-	de 1 à quelques minutes
Autres bulbes (bulbes de semences)	Avant la plantation	15 minutes

Tout dépassement de dose ou de durée de trempage peut avoir un effet dépressif sur le rendement

✓ Pour des utilisations Arbres et arbustes

Usages	Nom générique de la maladie	Parasite(s) OEPP visé(s) par l'usage	Note et conseils d'application
Maladies diverses	Tavelures	- <i>Pollaccia saliciperda</i> - <i>Pollaccia radiosa</i> - <i>Venturia sp.</i>	L'efficacité n'est pas démontrée contre les pathogènes OEPP, mais extrapolée à partir de l'usage identique sur pommier (cible OEPP : <i>Venturia inaequalis</i>). S'utilise en applications préventives sur les stades sensibles des végétaux, dès que les conditions climatiques ou culturales sont favorables à l'apparition et au développement de la tavelure, en périodes pluvieuses, ou pour des systèmes en arrosage par aspersion.

Gestion de la résistance

Les risques de développement de résistance sont considérés comme faibles.

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action que celui du groupe M4 (codification FRAC), peut conduire à l'apparition de résistances.

Afin d'éviter l'apparition de résistance, il est recommandé d'utiliser MERPAN® SC en alternance avec des fongicides de famille chimique et mode d'action différents, et ne pas procéder à plus de 3 applications consécutives par parcelle et par an.

Protection intégrée en cultures ornementales

Le captane est jugé globalement compatible avec la protection intégrée. MERPAN® SC n'exerce pas d'action secondaire sur les auxiliaires de cultures, à l'exception des champignons entomopathogènes.

Pour plus d'informations sur la compatibilité de la spécialité avec la protection intégrée, consulter le guide « Pesticides et auxiliaires » édité en 2013 par l'institut, se renseigner auprès des fournisseurs d'auxiliaires, ou consulter la rubrique "Effets non intentionnels", dite EcoAcs, du site E-phy du Ministère en charge de l'agriculture (<http://e-phy.agriculture.gouv.fr/>).

Précautions d'emploi

Produit homologué par la voie des usages mineurs.

ATTENTION : Nous mettons en garde l'utilisateur sur les risques éventuels de sensibilité non encore répertoriés.

Compte tenu de la grande diversité des genres, espèces et variétés en cultures ornementales, de la diversité des modes de production (sous abri, plein air...) et des stades de culture (boutures non racinées, jeunes plants, plantes fleuries...), **il est INDISPENSABLE de procéder à un test limité sur quelques sujets pour vérifier l'innocuité du produit avant de généraliser le traitement sur l'ensemble de la plantation.** En effet, les risques éventuels de phytotoxicité sur certaines espèces, certaines variétés ou de salissures ne sont pas à écarter.

Restrictions d'emploi/ phytotoxicités

Ne pas utiliser de pulvérisateur pneumatique avec MERPAN[®] SC

Aucune phytotoxicité, ni restrictions particulières liée à la sélectivité connues ou rapportées à ce jour.

Renseignements complémentaires

Produit dangereux pour l'applicateur et pour l'environnement.

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé.

Avant toute utilisation lire attentivement l'étiquette.

↳ Fiches de Données de Sécurité disponible sur Internet (www.quickfds.com) et sur demande à ADAMA France par email à fds@adama.com ou au 01 41 90 16 96

↳ Pour tout renseignement complémentaire sur l'utilisation de MERPAN[®] SC, vous pouvez contacter l'institut technique ASTREDHOR au 01 53 91 45 00.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

n° de version

ANNULE et REMPLACE la précédente version n°2 en date du **11 février 2014**

® Homologation et Marque déposée Adama